

**LICENCE PROFESSIONNELLE :**

**METIERS DE L'ELECTRONIQUE :**

**mention Communication,  
Systèmes embarqués**

Code diplôme France compétences : 25025563

---

**CFA UNION**  
**Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay**  
**91405 ORSAY CEDEX**  
**Tél : 01.69.15.35.10 / [www.cfa-union.org](http://www.cfa-union.org)**

*Mobilité internationale du CFA UNION*

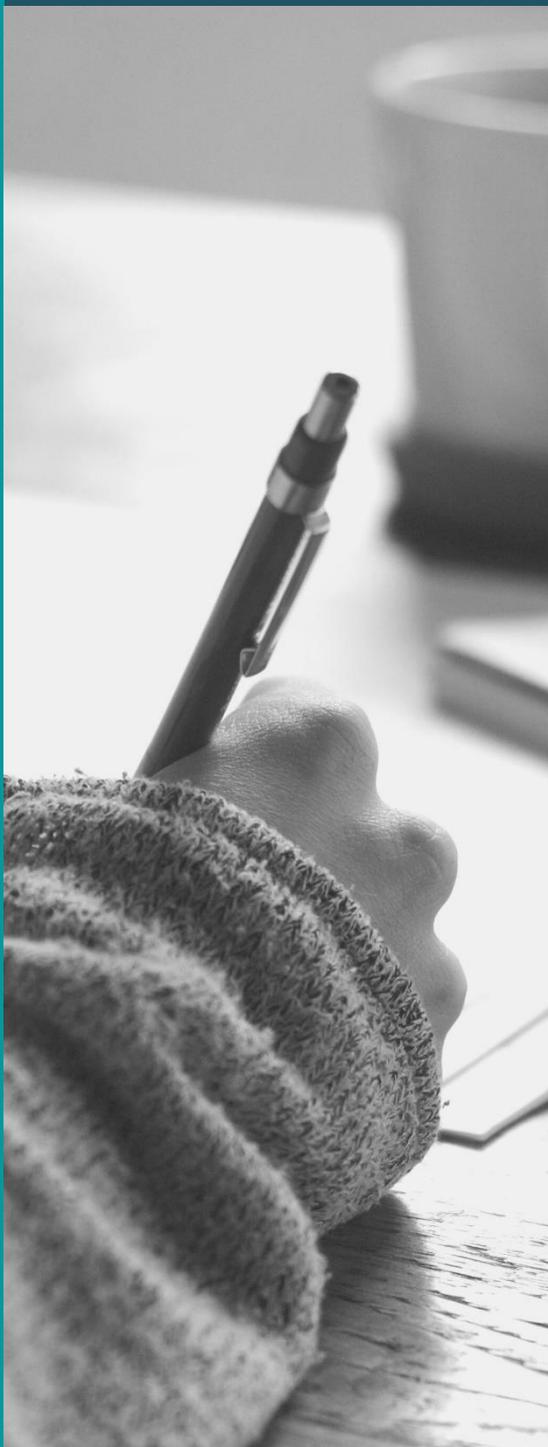


Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne

# SOMMAIRE

<b>Vos contacts</b>	<b>P.2</b>
<b>Les dates clefs de la formation</b>	<b>P.3</b>
<b>Présentation du diplôme :</b>	
- <b>Condition d'admission</b>	<b>P.3</b>
- <b>Objectifs de la formation</b>	<b>P.3</b>
- <b>Compétences acquises</b>	<b>P.4</b>
- <b>Modalités d'organisation</b>	<b>P.5</b>
- <b>Modalités d'organisation et de sanction du diplôme</b>	<b>P.5</b>
- <b>Durée de la formation</b>	<b>P.5</b>
<b>Le calendrier d'alternance</b>	<b>P.7</b>
<b>Les moyens</b>	<b>P.8</b>
<b>Programme détaillé</b>	<b>P.9</b>
<b>Fiche RNCP</b>	<b>P.10</b>

# VOS CONTACTS



## • Contacts Pédagogiques

### Responsables de la formation :

Mme BRISSARD Nathalie  
nathalie.brissard@universite-paris-saclay.fr

M. CLAMENS Olivier  
olivier.clamens@universite-paris-saclay.fr

### Secrétariat pédagogique :

Christiane ARGENTIN

### Lieu de la formation :

IUT de Cachan  
9 avenue de la division Leclerc – 94230 CACHAN

## • Contacts CFA

### Conseiller formation :

Anna TOTH  
tél : 01.69.15.35 12 / anna.toth@cfa-union.org

### Service financier :

Hanane AABOU  
Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

### Référente Handicap :

Anna TOTH  
Tél : 01 69 15 35 12 - 06 07 80 85 37 / anna.toth@cfa-union.org

### Adresse postale :

CFA UNION  
Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay  
Bâtiment 640  
91405 ORSAY Cedex

# DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement:**

- **Accès :** ouvert aux titulaires d'un BTS Systèmes Numériques (SNIR et SNEC) ou d'un DUT GEii, MP, Informatique, Réseaux et Télécoms, d'un DEUST, d'un L2 scientifique ou équivalent

- **Modalités :** sur dossier et entretien

- **Date de la formation :**

du 02/09/2022 au 01/09/2023

- **Réunions d'informations destinées aux stagiaires :**

- **Date de la rentrée universitaire :**

02/09/2022

# Présentation du diplôme

## ➤ Conditions d'admission :

Accès ouvert aux titulaires d'un BTS Electrotechnique ou Electronique, IRIS ou d'un DUT GEii, MP, Réseaux et Télécoms, d'un DEUST, d'un L2 scientifique ou équivalent.

## ➤ Objectifs de la formation :

Apporter les compétences techniques nécessaires à la mise en œuvre des technologies de contrôle commande embarqués en maîtrisant les niveaux de méthode et de qualité requis dans un environnement industriel, ainsi que la capacité de communications permettant l'intégration dans une équipe de développement, de mise en œuvre ou de production

## ➤ Les compétences acquises durant la formation :

- Développer l'analyse fonctionnelle adaptée à un cahier des charges,
- Proposer une architecture informatique et réseaux adaptée, les capteurs et les actionneurs, en tenant compte des problématiques liées aux systèmes embarqués,
- Configurer les systèmes embarqués tant du point de vue capteur ou actionneur, ou du point de vue circuit programmable,
- Mettre en service et assurer la maintenance de ces systèmes,
- Décrire les systèmes, rédiger des notes de synthèse et constituer des dossiers techniques,
- Se charger du suivi de la qualité en évaluant les performances des produits (logiciels et matériels) et proposer des améliorations aux solutions en place.
- Rédiger une analyse fonctionnelle d'un système embarqué,
- Choisir et configurer un ensemble de capteurs/actionneurs ainsi que les réseaux de communication (Ethernet, CAN, liaison série, ...),
- Programmer des cibles embarquées (microcontrôleurs, microprocesseurs),
- Développer une application de supervision via un logiciel spécifique ou un serveur web embarqué sur les systèmes mobiles (tablettes, smartphones),
- Analyser et synthétiser des informations techniques et organisationnelles, comprendre des documentations techniques et assurer des échanges techniques en anglais.

### ➤ **Modalités d'organisation de la formation**

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités d'enseignement suivantes:

- **UE1. Formation Humaine et professionnelle** : 150h - 10 ECTS  
(Anglais, Communication, Méthodologie - Excel - Analyse de projet, Economie d'entreprise)
- **UE2. Compétences de « bases métiers »** : 140h - 10 ECTS  
(Programmation C/C++/Java, Electronique Numérique, Informatique Industrielle, Traitement du signal)
- **UE3. Compétences de « spécialité »** : 160h - 10 ECTS  
(Parcours ISERI : Capteurs & CEM, Bus de terrain, Programmation Client/Serveur, Instrumentation, Analyse Vibratoire, Installation Serveurs, Réseaux Industriels)

(Parcours SESAM : Applications mobiles – Android, Instrumentation, Interfaçage – Programmation événementielle, Systèmes Temps Réel, Réseaux – Programmation Client/Serveur, LabVIEW Real-Time)

- **UE4. Activités de professionnalisation** : 110h - 10 ECTS  
(Projet de programmation, Projet de Spécialité, Projet professionnel)

- **UE5. Activité en entreprise** : 20 ECTS  
L'évaluation des disciplines techniques comprend une partie théorique et une partie pratique. Une moyenne générale de 10 est requise et **l'UE concernant l'entreprise n'est pas compensable** (moyenne de 10 au minimum).

### ➤ **Durée de la formation /an**

560h/an

### ➤ **Modalité de contrôle et de connaissances**

La formation est décomposée en 7 unités d'enseignement UE1 à UE7.

Le diplôme est obtenu à condition d'avoir rempli les trois conditions suivantes :

- la moyenne générale est supérieure ou égale à 10 sur 20
- la moyenne faite de l'UE 3 et de l'UE 7 est supérieure ou égale à 10 sur 20

### ➤ **Modalité d'évaluation et de sanction du diplôme :**

Celles-ci respectent en tous points les conditions décrites dans les Articles 10 et 11 de l'Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la Licence professionnelle : Art. 10. - La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

*Art. 11. - La licence est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.*

# Calendrier de la formation

## Rentrée 2022-2023

### Calendrier Alternance Licence Professionnelle MECSE 2022/2023 – IUT de Cachan2

semaine	du	au	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	Numéro Semaine	Période	
35	lun 29 août	ven 2 sept					<b>Rentrée</b>			
36	lun 5 sept	ven 9 sept						<b>1</b>	1	Fermeture IUT
37	lun 12 sept	ven 16 sept					<b>2</b>	Journée de cours		
38	lun 19 sept	ven 23 sept								Journée en entreprise
39	lun 26 sept	ven 30 sept								
40	lun 3 oct	ven 7 oct						<b>3</b>	2	rentrée le 2 septembre 2022
41	lun 10 oct	ven 14 oct					<b>4</b>	début des contrats le 2/9/2022		
42	lun 17 oct	ven 21 oct								fin des contrats le 1/9/2023
43	lun 24 oct	ven 28 oct								
44	lun 31 oct	ven 4 nov		<b>Toussaint</b>						
45	lun 7 nov	ven 11 nov					<b>Armistice</b>			
46	lun 14 nov	ven 18 nov								
47	lun 21 nov	ven 25 nov						<b>5</b>	3	
48	lun 28 nov	ven 2 déc					<b>6</b>			
49	lun 5 déc	ven 9 déc								
50	lun 12 déc	ven 16 déc								
51	lun 19 déc	ven 23 déc								
52	lun 26 déc	ven 30 déc								
1	lun 2 janv	ven 6 janv								
2	lun 9 janv	ven 13 janv						<b>7</b>	4	
3	lun 16 janv	ven 20 janv					<b>8</b>			
4	lun 23 janv	ven 27 janv								
5	lun 30 janv	ven 3 févr								
6	lun 6 févr	ven 10 févr						<b>9</b>	5	
7	lun 13 févr	ven 17 févr					<b>10</b>			
8	lun 20 févr	ven 24 févr								
9	lun 27 févr	ven 3 mars								
10	lun 6 mars	ven 10 mars								
11	lun 13 mars	ven 17 mars								
12	lun 20 mars	ven 24 mars								
13	lun 27 mars	ven 31 mars								
14	lun 3 avr	ven 7 avr								
15	lun 10 avr	ven 14 avr	<b>Pâques</b>							
16	lun 17 avr	ven 21 avr								
17	lun 24 avr	ven 28 avr								
18	lun 1 mai	ven 5 mai	<b>1er mai</b>							
19	lun 8 mai	ven 12 mai	<b>8 mai</b>					<b>11</b>	6	
20	lun 15 mai	ven 19 mai				<b>Ascension</b>		<b>12</b>		
21	lun 22 mai	ven 26 mai						<b>13</b>		
22	lun 29 mai	ven 2 juin	<b>Pentecôte</b>					<b>14</b>		
23	lun 5 juin	ven 9 juin						<b>15</b>		
24	lun 12 juin	ven 16 juin						<b>16</b>		
25	lun 19 juin	ven 23 juin						<b>17</b>		
26	lun 26 juin	ven 30 juin								
27	lun 3 juil	ven 7 juil								
28	lun 10 juil	ven 14 juil					<b>Fête nationale</b>			
29	lun 17 juil	ven 21 juil								
30	lun 24 juil	ven 28 juil								
31	lun 31 juil	ven 4 août				<b>15 août</b>				
32	lun 7 août	ven 11 août								
33	lun 14 août	ven 18 août								
34	lun 21 août	ven 25 août								
35	lun 28 août	ven 1 sept					<b>Soutenances puis Jury</b>			

# Les moyens

- **L'équipe pédagogique** : liste sur demande.

# Programme détaillé de la formation

## Programme

Blocs de compétences	en h	Cours	TD	TP	ECTS
<b>Professionalisation</b>		<b>37</b>	<b>104</b>		<b>12</b>
Anglais		15	45		4
Communication		10	30		4
Méthodologie		7	14		2
Économie et culture d'entreprise		5	15		2
<b>Bases Métiers</b>			<b>36</b>	<b>82</b>	<b>12</b>
Développement logiciel (C - Java)			12	40	4
Informatique Embarquée (µC - TNS)			24	42	8
<b>Spécialité</b>			<b>42</b>	<b>132</b>	<b>12</b>
IHM - Android - LabView			16	98	6
Réseaux - Programmation Client/Serveur			12	18	3
Systèmes Temps Réels			14	16	3
<b>Activité professionnelle</b>				<b>127</b>	<b>24</b>
Projets				127	8
Évaluation en entreprise 1					8
Évaluation en entreprise 2					8

Répertoire national des certifications professionnelles

## Licence Professionnelle - Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués (fiche nationale)

Active

 Imprimer

 Europass

 Aide en ligne

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 255 : Electricité, électronique

- 326 : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

- 24346 : électronique embarquée

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

N° de fiche

**RNCP29962**

CERTIFICATEUR(S)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

BLOCS DE COMPÉTENCES

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

VOIE D'ACCÈS

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES...

BASE LÉGALE

POUR PLUS D'INFORMATIONS

### ▼ CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002054800017	-	-
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE	13002574500014	-	-
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	-
UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	19251215000363	-	-

UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE	19290346600014	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE III - PAUL SABATIER	19311384200010	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	19350936100013	-	-
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	-
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	19561718800600	-	-
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	-	-
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	19753471200017	-	-
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE	19781944400013	-	-
AVIGNON UNIVERSITE	19840685200204	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE PARIS XIII.PARIS-NORD	19931238000017	-	-

## ▼ RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

### Activités visées :

- Mise en œuvre de systèmes de communication de type bus de terrain
- Implémenter, mettre en œuvre des systèmes électroniques embarqués (capteurs, cartes FPGA, carte microcontrôleur)
- Installation et configuration de noyaux « temps réels »
- Gestion de projets techniques (cahier des charges, choix des technologies, prototypage, documentation, mise au point, maintenance évolutive).

### Compétences attestées :

- Mettre en œuvre un système de communication de type bus de terrain
- Maîtriser le conditionnement de signaux issus de capteurs
- Maîtriser les principes et méthodes pour installer et configurer des systèmes d'exploitation temps réels
- Implémenter des systèmes électroniques sur carte FPGA
- Coder une application en fonction de la cible matérielle exécutant le code
- Développer une application « temps réel »
- Effectuer les tests de conformité aux exigences techniques des systèmes
- Identifier puis sélectionner une technologie adaptée à un besoin technique

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

## ▼ BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP29962BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</li> </ul>	
RNCP29962BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</li> <li>• Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</li> <li>• Développer une argumentation avec esprit critique.</li> </ul>	

<p>RNCP29962BC03</p> <p>Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li> <li>• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li> </ul>	
<p>RNCP29962BC04</p> <p>Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li> <li>• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li> <li>• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li> </ul>	
<p>RNCP29962BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</li> <li>• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>• Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li> <li>• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>	
<p>RNCP29962BC06</p> <p>Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre un système de communication de type bus de terrain</li> <li>• Maîtriser le conditionnement de signaux issus de capteurs</li> <li>• Maîtriser les principes et méthodes pour installer et configurer des systèmes d'exploitation temps réels</li> <li>• Implémenter des systèmes électroniques sur carte FPGA</li> <li>• Coder une application en fonction de la cible matérielle exécutant le code</li> <li>• Développer une application « temps réel »</li> </ul>	
<p>RNCP29962BC07</p> <p>Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer les tests de conformité aux exigences techniques des systèmes</li> <li>• Identifier puis sélectionner une technologie adaptée à un besoin technique</li> </ul>	

**Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :**

## ▼ SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

### Secteurs d'activités :

- C26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- C29 : Industrie automobile

### Type d'emplois accessibles :

- Technicien pour test et validation des systèmes de communications embarqués
- Assistant ingénieur en électronique et systèmes de communications embarqués
- Assistant chef de projet en électronique et systèmes de communications embarqués
- Intégrateur de systèmes de communications embarqués
- Analyste en cybersécurité
- Assistant / Assistante chef de projet informatique
- Assistant(e) technique d'ingénieur ERD en industrie

### Code(s) ROME :

- H1504 - Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique
- M1805 - Études et développement informatique
- I1305 - Installation et maintenance électronique
- H1209 - Intervention technique en études et développement électronique
- H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

### Références juridiques des réglementations d'activité :

## ▼ VOIES D'ACCÈS

### Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

### Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-

Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

#### ▼ LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

#### ▼ BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur</li> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li> <li>- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle</li> <li>- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle</li> <li>- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-</li> <li>- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li> </ul>

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
·	<p>Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018</p> <p>Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016</p> <p>Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017</p> <p>Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017</p> <p>Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017</p> <p>Université de Franche-comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017</p> <p>Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018</p> <p>Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017</p> <p>Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016</p> <p>Université du Littoral côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015</p> <p>Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016</p> <p>Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015</p> <p>Université Paris-Ouest-Nanterre-La défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017</p> <p>Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 12/07/2016</p> <p>Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016</p> <p>Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015</p> <p>Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017</p>
·	<p>Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, arrêté du : 10/07/2020</p>

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
·	<p>-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015</p> <p>- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en oeuvre de la validation des acquis de l'expérience</p>

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
-------------------------------------	------------

### ▼ POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Liste complète des organismes préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019